

COMPTE RENDU Comité Piétons-Vélos du 9 mars 2022 à 18h30

1. Comité piétons-vélos

1. Retour sur les derniers CPV

Participants :

Elus: B. Delaunay

JM. Lafond

G. Pierre

Jean Boutin

Bertrand Le Bihannic Directeur du service Infrastructures et espace public

Citoyens

Romain Gaillard

Jacques Claverie

Christine Lavalard

Isabelle Joalland

Jérôme Homery

Morgane Gorria

Régine Lepage

Réalisations 2021: Budget 18 000 euros

- Appuis vélos devant les écoles et aux abords des bâtiments publics de la Ville en cours d'installation
- Abri vélos Grand Logis
- Abri vélos Maison des Associations
- Mise en place de la rubrique « vrai-faux » dans le Bruz Mag
- Sécurisation carrefour rue Gernigon, piste cyclable des Ormeaux
- Cheminement piéton, zone 20 (zone de rencontre), rue des Bruyères

Remarque / M.Gorria, entrée sortie, terre-plein, rue des planches, vigilance -> réponse ST : décalage du plateau exprès pour protéger les piétons. A Cicé, av. de la chaise, intervention prévue pour remettre des bordures, pour sécuriser les piétons, zone 30

Pour 2022:

Budget de 30 000 euros pour 2022 pour l'installation d'appuis vélos et de bancs publics.

Travaux prévus pour 2022

- Appuis vélos devant les équipements sportifs notamment au stade Bélliard
- Mise en place d'un abri sécurisé à la gare, celui de Saint-Jacques de la Lande est déplacé à Bruz, côté opposé à celui existant
- Sécurisation piétons avenue de la Chaise (Cicé)
- Sécurisation de la sortie de la piste cyclable Bois des Ormeaux / Rue des Rosiers
- Signalétique renforcée Pont de Cicé
- Suppression des barrières pistes cyclables Bruz/Pont Réan avec renforcement du marquage au sol et inversion des priorités
- Chemin piéton à l'arrière du lotissement du Verger
- Aménagement sécurisé rue du Callouët pour les piétons et cyclistes
- · Création d'une piste cyclable Avenue Legault

Remarques:

- Le Baromètre des villes cyclables publié récemment nous montre une stagnation du classement de Bruz.
- Rayon d'action va proposer une fiche synthèse du baromètre
- Zone hyper centre, il serait bien de rappeler comment bien se garer, ne pas mal se garer, faire des rappels avec la police municipale
- Beaucoup de demandes pour des appuis vélo salle Colette Besson, demande pour remplacer pinces-roues à Veil

2. Aménagement rue du Callouët

Constats:

- Les riverains du secteur du Callouët nous ont alertés sur les dangers encourus par les piétons et les cyclistes qui sont assez nombreux sur cet axe. Cette rue a vu son trafic exploser +50% depuis 2018. (Avec déjà un +50% entre 2018 et 2011)
- De nombreux excès de vitesse sont constatés par les mesures effectuées.
- Des poids lourds empruntent cet axe malgré l'interdiction car il est conseillé par les applications d'aide à la navigation routière
- Les accotements sont étroits, il n'y a pas de cheminement sécurisé.

Propositions techniques pour la création d'un cheminement sécurisé :

- Révision de l'ensemble de la signalisation afin de rendre plus lisible l'interdiction aux poids lourds en transit et limitation de la vitesse à 50 Km/h sur l'ensemble du linéaire.
- Création d'un cheminement sécurisé d'une largeur de 1,80 m à 2 m entre la zone de l'Eperon et le hameau du Callouët.
- Création de deux écluses en amont et en aval (Efficacité limitée aux heures de pointes compte tenu des données de trafic)
- Réalisation d'une chicane au droit de l'entrée Est du Callouët permettant de contraindre la vitesse et d'améliorer la perception des piétons par l'automobiliste.
- Pas de trottoir pour inciter piétons-vélos à emprunter la bande bicouche,

Remarque : J. Homery : ajout d'une signalétique piétons-vélos possible ?

3. Aménagement avenue Legault entre la rue des Romain et le Bd Pasteur

Le projet présenté en novembre 2021 a évolué suite à la consultation des riverains le 19 janvier 2022. Le périmètre du projet est agrandi afin d'inclure le tronçon entre la MDA et la zone 20.

Une bande cyclable bidirectionnelle sur le tronçon entre le Boulevard Pasteur et le rondpoint des notaires sera créée afin de sécuriser cet axe.

Remarques:

Attention à la vitesse car création d'une grande ligne droite

- → Création de plateaux réguliers pour casser la vitesse
- → Retours positifs
- → Ça va aller vite, après validation du plan de principe. Quelques diagnostics à faire encore
- Création d'un axe majeur, complète la résorption des points noirs, permet les continuités cyclables
- → Autre sujet : Piste bois de Carcé, est-ce que la signalétique est bien suffisante, cohérente, est-ce que les axes sont piétons-vélos ? Depuis l'apparition des immeubles Haye de Pan : pas de trottoir sur l'autre côté, donc pas une piste officielle (réponse ST) à voir ce qui peut être fait

4. Installation de bancs public

Sur le budget 2022 du CPV nous proposons de travailler sur l'installation de bancs publics dans la ville à destination de tous les Bruzois.



Afin de consulter le maximum de Bruzois, nous souhaitons élargir la concertation concernant les emplacements des bancs publics. Nous proposons :

Deux rencontres sur le marché le vendredi 25 mars et le samedi 26 mars 9h-12h30. Nous disposerons d'un stand sous le kiosque.

A partir des avis récoltés nous discuterons des implantations prioritaires lors de notre prochaine réunion.

Remarques:

Envoi d'un framadate pour que les membres du CPV puissent s'inscrire. Est qu'il y aura des poubelles avec les bancs ?

5. Création des lignes vélos

Remarques en vracs:

- Quelle logique, quelle méthode?
- Combien de lignes ?
- Autre logique de l'ancien CPV, peut être un point de départ.
- Coût de l'investissement, coût entretien, signalétique arrachée.
- Une information ne serait-elle pas suffisante? R. Gaillard.
- Attention au Centre-ville, déjà beaucoup de signalétique.
- Un nouveau plan de la ville est actuellement en projet. Les lignes vélos pourront y être ajoutées ultérieurement.
- Pourquoi pas une signalétique au sol, comme les chemins de randonnées ?
- Douze demandes pour remettre les plans anciens CPV au stade.
- Voir avec Acigné, expérience des lignes vélos ?
- Les inviter à venir au CPV ? Ou aller sur place, très bien classés en ville marchable aussi.
- Trouver d'abord les lignes principales.
- Forte demande au niveau des lieux où il y a des abris vélos, beaucoup de points d'intérêts.
- Beaucoup de demandes depuis les bords de Vilaine (récemment aménagés) jusqu'au Centre-ville de Bruz.
- Problème de signalétique, panneau vers Bruz depuis le chemin de halage qui ramène vers Rennes (en rapport avec la Vallée de Vilaine).
- Comment agir sur Geovelo, Google maps ? A étudier.

Décision:

Etape 1 : refaire un panneau type, stade Belliard, salle de sport du Vert Buisson, ajout à la gare.

Plutôt se centrer sur les points d'intérêts, dans le sens quartier points d'intérêts.

Ajouter lycée, collège -> prendre les bonnes habitudes, permettre les itinéraires sécurisés.

Nous partons donc sur six panneaux :

- 1. Stade Bélliard
- 2. Gare
- 3. Lycée Anita Conti
- 4. Lycée Saint Joseph
- 5. Collège Saint Joseph
- 6. Collège Pierre Brossolette



Etape 2: Ajout sur des points de marquages ou panneaux.

Info Jean Boutin:

Liaison rue des Rosiers, Ker Lann, important

Sollicitations:

RM: convention de concertation sur la citoyenneté avant l'été.

5 000 personnes sollicitées, puis 500, puis 90 personnes.

Elaboration d'une Charte sur la concertation métropole.

Travail du CPV : serait éventuellement intéressant de présenter un témoignage du travail en CPV et travail de la métropole, type de discussion, comment ça s'est passé, les problématiques créées par la concertation avec RM.

Première rencontre en mai, weekend 7 et 8 mai.

Pour présentation en septembre.

Info:

M. Gorria: Mise en place système de pédibus (Prévert, Providence centre), avec la mairie, démarrage au printemps, ajustement pour reprise en septembre pour extension aux autres écoles si possible.